



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 24 Juillet 2014

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 24

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 h 00 le **samedi 26 juillet 2014**, à partir une barge positionnée dans le chenal traversier situé au droit du cercle de voile du Pyla sur Mer, commune de La Teste de Buch, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 19h00 et 24h00**:

dans un rayon de 100 mètres autour du point 44° 37,85' N et 1° 12,36 O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages